

ÉLECTIONS

TPE
2021

DU 22
MARS
AU 4
AVRIL

SALARIÉ D'UNE TRÈS PETITE ENTREPRISE, JE VOTE AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Un particulier-employeur, une entreprise ou une association de moins de 11 salariés sont des « Très Petites Entreprises », dites TPE.



ÎLE-DE-FRANCE

*mon vote
c'est ma force*



info-tpe.fr



PRÈS DE
950 000 SALARIÉS
DANS LES TPE DE MA RÉGION

Cette région est composée de huit départements :

- Paris (75)
- Seine-et-Marne (77)
- Yvelines (78)
- Essonne (91)
- Hauts-de-Seine (92)
- Seine-Saint-Denis (93)
- Val-de-Marne (94)
- Val-d'Oise (95)



JE VOTE FO

Notre région, très contrastée tant sur le plan économique, social, que de l'urbanisation, a subi de plein fouet les politiques de désindustrialisation de ces dernières décennies, responsables de nombreuses pertes d'emplois. Le commerce, l'artisanat, les services à la personne et le secteur libéral forment maintenant le tissu économique et social indispensable au bon fonctionnement de nos territoires et **FO défend cet emploi de proximité**. Conjointement, FO défend les services publics et leurs implantations locales – si rudement mis à mal par ces mêmes gouvernements successifs – dont tout un chacun a besoin dans ses activités professionnelles comme dans sa vie personnelle. De-même, FO revendique dans notre région le retour des emplois en CDI, notamment dans l'industrie, bien sûr correctement payés, ainsi que des conditions de travail dignes.

Parallèlement FO revendique aussi pour tous **l'augmentation des salaires par une revalorisation du Smic et la revalorisation des grilles de salaire par la négociation collective**. FO demande l'abandon de la réforme de l'Assurance chômage, qui sanctionne les demandeurs d'emploi précaires, et revendique le retour de l'ancien calcul de l'indemnisation. Enfin, FO demande l'abandon définitif du projet de réforme des retraites instituant le système par points.

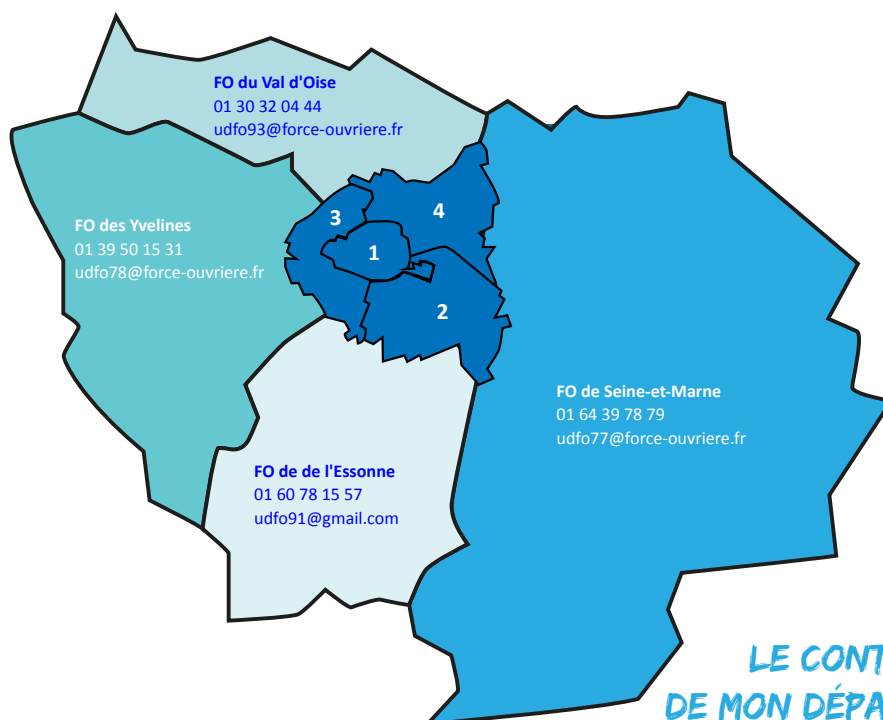
En région Île-de-France, FO est dotée d'unions départementales et d'unions locales qui assurent l'information, le conseil, l'accompagnement et la défense dans l'entreprise et devant les prud'hommes de tous les salariés, y compris dans les Très Petites Entreprises (TPE). **Les salariés des TPE peuvent donc venir chercher des informations et de l'aide en matière de droit du travail, de conventions collectives, de consommation et de logement**. Notre région compte un grand nombre de conseillers du salarié*, femmes et hommes dévoués et motivés, dédiés et formés à l'assistance des salariés des TPE en cas de difficultés avec leur employeur.

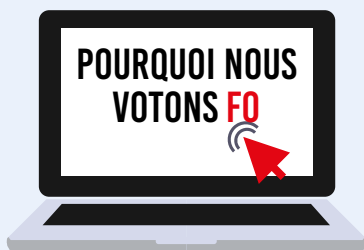
Dans les Commissions paritaires régionales interprofessionnelles – dites CPRI – FO défend notamment les droits du contrat de travail, la formation, les congés et les conventions collectives. FO s'assurera ainsi de porter vos préoccupations, au travers de ses représentants qui y siégeront. **Si vous êtes seul et isolé, il est difficile, voire impossible d'avancer ! En participant à cette grande élection et en votant FO, vous avez entre vos mains les clés de votre avenir.**

ET JE FAIS VOTER FO

*La liste des conseillers près de chez vous est disponible sur simple demande auprès de votre contact départemental (voir ci-dessous).

- 1. FO de PARIS**
01 53 01 61 00
udfo75@force-ouvriere.fr
- 2. FO du Val-de-Marne**
01 49 80 94 94
udfo94@force-ouvriere.fr
- 3. FO des Hauts-de-Seine**
01 47 36 74 03
udfo92@orange.fr
- 4. FO de la Seine-Saint-Denis**
01 48 96 35 35
contact@fo93.fr





« **Je suis Lina, apprentie.** J'ai choisi mon métier par passion, j'ai besoin d'être bien défendue car la relation employé/employeur est souvent compliquée. »

« **Je suis Matthieu, salarié d'une profession libérale.** Avec FO j'ai pu obtenir des informations sur mes droits et, désormais, toutes mes heures effectuées sont bien rémunérées. »

« **Je suis Martine, assistante maternelle.** Avec FO nous avons obtenu la convention collective, le droit à la retraite et la reconnaissance de notre métier. »

« **Je suis Kylian, salarié de l'artisanat.** Affecté par un accident du travail, j'ai besoin que mes droits soient reconnus et respectés. »

FO TE DÉFEND, QUEL QUE SOIT TON STATUT (EMPLOYÉ, CADRE, AUTRE,...)

le sais-tu ?



SALAIRE

Plus de 24 % des salariés des TPE sont payés au SMIC

FO se bat pour

- une augmentation du SMIC correspondant au salaire médian, soit 1437 € net/mois
- que toutes les heures supplémentaires soient rémunérées
- un système de retraite juste, basé sur la solidarité



DROIT

Plus de 80 % des recours aux prud'hommes viennent de salariés des TPE

FO se bat pour

- négocier, au niveau des branches, des dispositions spécifiques aux salariés des TPE (prévoyance-santé-sécurité)
- rendre la classification accessible et compréhensible à tous les salariés



FORMATION

Les salariés des TPE ont moins accès aux formations professionnelles

FO se bat pour

- mettre en place des parcours de formation et des formations de proximité sur mesure



PRIME TRANSPORT

Les TPE sont très implantées dans les petites villes avec peu d'accès aux transports en commun

FO se bat pour

- rendre obligatoire une prime de transport pour tous les salariés quel que soit le mode de transport utilisé



CPRI

COMMISSIONS PARITAIRES RÉGIONALES INTERPROFESSIONNELLES

Les Commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) sont mises en place, dans chaque région, afin de représenter les salariés et les employeurs des très petites entreprises (TPE).

Composées paritairement de 20 membres salariés et employeurs issus de ces entreprises de moins de 11 salariés, les CPRI ont essentiellement pour mission :

- d'informer et conseiller salariés et employeurs sur les dispositions légales et conventionnelles qui leur sont applicables ;
- de débattre et rendre des avis sur les problématiques relatives aux TPE (emploi, formation, GPEC, conditions de travail, de santé, d'égalité professionnelle, de prévoyance...);
- d'aider à la résolution des conflits individuels et collectifs ;
- d'être force de proposition en matière d'activités sociales et culturelles (ASC).

NOS CANDIDATS POUR VOUS REPRÉSENTER

- | | |
|---|--|
| 1. Patrick MERAZGA
Peintre | 6. Hélène VOISIN
Secrétaire administrative |
| 2. Stéphane BALAGUE
Responsable imprimerie | 7. Murielle MERCIER
Hôtesse d'accueil |
| 3. Stéphane LEMAIRE
Secrétaire administratif | 8. Didier CRUSSON
Secrétaire juridique |
| 4. Jean-Claude MAILLARD
Enseignant auto-école | 9. Nathalie MOREAU
Secrétaire |
| 5. Yohann KADDOUR
Ouvrier du bâtiment | 10. Sylvie HEIDEIGER
Secrétaire |

